

Rédacteurs

TERRES INOVIA en
collaboration avec la
Chambre d'Agriculture du
Loiret

Observateurs pour ce

**BSV : AGRICULTEUR, AGRO
CENTRE, AGROPITHIVIERS,
AXEREAL, CA 18, CA 28, CA
36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA
CHAMPAGNE BERRICHONNE,
ETS VILLEMONT, FDGEDA DU
CHER, SCAEL, UCATA.**

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture du
Loir-et-Cher, SRAL Centre-Val
de Loire.

Directeur de publication

**Maxime BUIZARD-
BLONDEAU,**

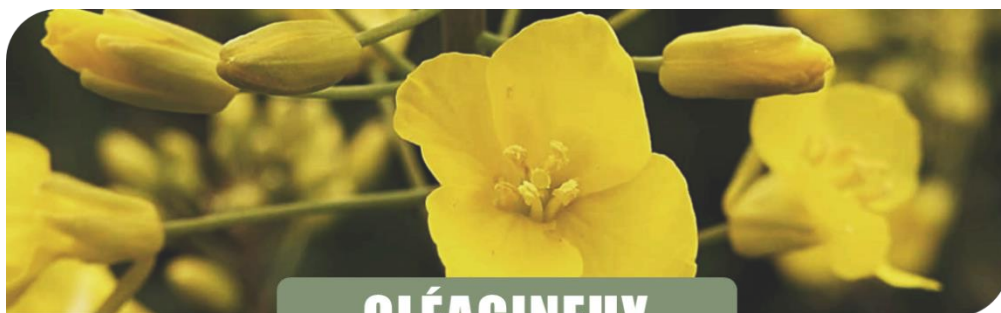
Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto
pilote par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la



OLÉAGINEUX

SOMMAIRE

Réseau 2024-2025	1
Stade des colzas	1
Ravageurs du Colza	2
Résistance aux produits phytosanitaires	4
Méthodes alternatives	4
Annexes	4
Notes nationales	5
Mieux connaître	6

EN BREF

Les méligèthes peuvent être présents sur les plantes.

Pour évaluer correctement le risque, il faut à la fois prendre en compte le
nombre d'insectes par plante et le stade des plantes.

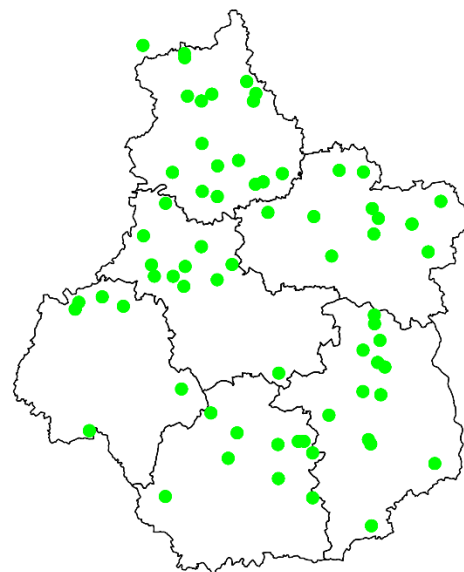
Abeilles - Pollinisateurs
Des auxiliaires à préserver

**La réglementation a évolué en 2022,
vous pouvez la retrouver en cliquant
sur le lien ci-dessous :**

Liste des cultures non attractives en
vigueur depuis le 05 juillet 2024



Le réseau est actuellement composé de 89 parcelles pour la période printanière réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles cette semaine pour 70 parcelles.



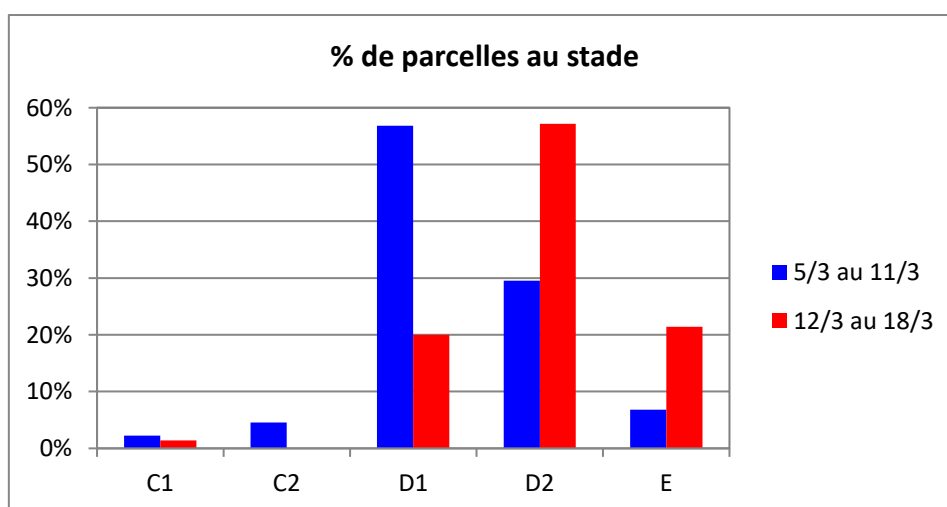
Localisation des parcelles du BSV n°21

Stade des colzas



Les stades poursuivent leur évolution malgré une climatologie en dent de scie alternant coup de chaud et refroidissement. La grande majorité des parcelles du réseau est actuellement au stade D2 - Inflorescence principale dégagée et inflorescence secondaire visible ».

En comparaison avec la campagne dernière, les stades sont en retard avec seulement 20 % des parcelles au stade E - Boutons séparés avec des pédoncules floraux allongés et inflorescences secondaires dégagées contre 80 % en 2024 à la même date.



[En savoir plus, illustrations des stades en annexes.](#)



MELIGETHES



Contexte d'observations

Pour prendre en compte correctement le risque méligèthes, il faut les dénombrer sur les plantes. **Le diagnostic doit se réaliser par comptage plante à plante, sur 20 plantes consécutives dans plusieurs zones de la parcelle.** Il faut ensuite croiser cette information avec le stade de la culture.

A l'échelle du réseau BSV Centre-Val de Loire, les insectes ont été dénombrés dans 24 parcelles. Si la moyenne indique 1,5 méligèthes par plante, les valeurs extrêmes sont comprises entre 0,04 et 10.

La répartition selon le stade dans le tableau ci-dessous permet d'affiner les parcelles les plus à risque.

Observation en fonction du stade :

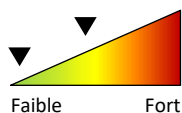
Stade	Nombre de parcelles avec présence	Moyenne	Mini	Maxi	Période de risque
D1	0	-	-	-	Oui
D2	15	0,95	0,04	4,00	Oui
E	9	2,44	0,20	10,00	Oui

Pour l'instant, sauf dans le cas de parcelles avec des facteurs limitants supplémentaires (présence de larve de CBT et/ou altises, etc.), on peut considérer qu'aucune parcelle du réseau dépasse le seuil de risque même si certaines s'en approchent. La surveillance doit se poursuivre dans les prochains jours.

Les conditions climatiques jusqu'à vendredi leurs sont potentiellement favorables (Temp. >15°C) mais elles sont aussi favorables à la fois au développement et à la croissance des plantes.

A ce jour, avec les informations disponibles, le risque peut être considéré **nul à faible** dans la grande majorité des parcelles de la région avec quelques cas à surveiller que l'on pourrait classer en risque **moyen**.

Représentation du risque selon les situations :



Période de risque

Du stade D1 (boutons accolés) à la floraison engagée (F1).



Seuil indicatif de risque

Etat du colza	Stade			
	Stade boutons accolés (D1)		Stade boutons séparés (E)	
Colza vigoureux (Sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 mégèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>		6 à 9 mégèthes par plante	
Colzas stressés ou peu développés (Climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 mégèthe par plante		2 à 3 mégèthes par plante	



Attention, les mégèthes sont résistants à certains pyrèthres.

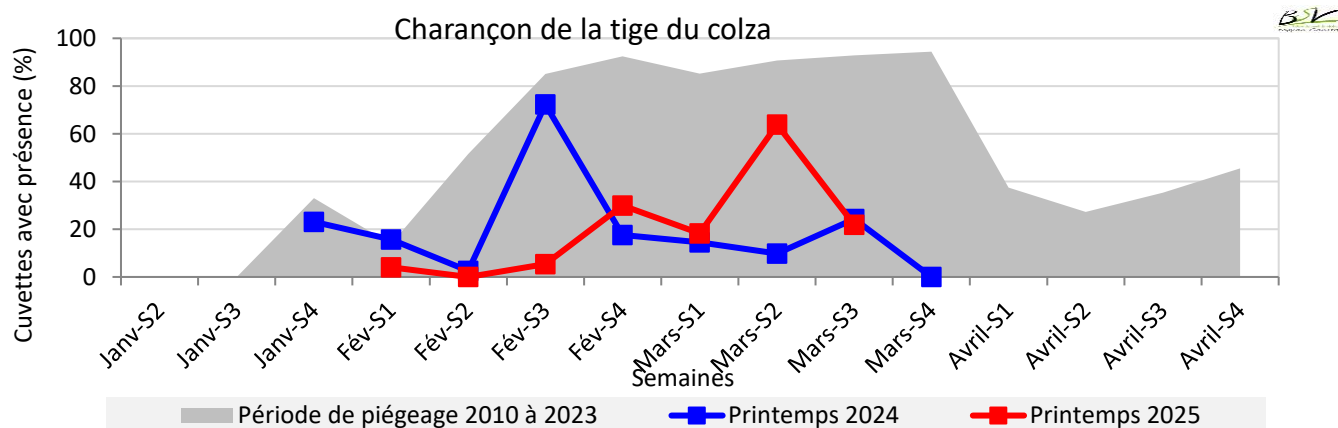
CHARANÇON DE LA TIGE DU COLZA



Contexte d'observations

Pour information, mise à jour du suivi.

➔ pic de vol passé



Résistance aux produits phytosanitaires



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/>.

Méthodes alternatives

Retour au sommaire



Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôles en cliquant sur ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Annexes

Retour au sommaire



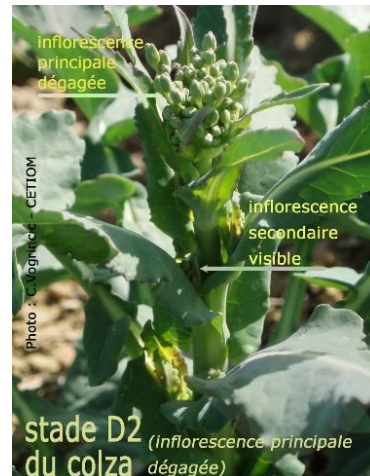
RAPPEL des STADES

Stade C2 : « Entre nœuds visibles ». On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles

Stade D1 : « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».

Stade D2 : « Inflorescence principale dégagée et inflorescence secondaire visible ».

Stade E : « Boutons séparés avec des pédoncules floraux allongés et inflorescences secondaires dégagées ».





La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire](#)

[Liste des cultures non attractives en vigueur depuis le 05 juillet 2024](#)



Popillia japonica



La menace est toujours présente. Ouvrez l'œil !

Pour en savoir plus : [lien](#)

En complément :

Site Internet :

<https://www.popillia.eu/>

Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée :

<https://www.popillia.eu/downloads>



Datura stramoine *Datura stramonium*



Une nouvelle note nationale a été publiée en février 2025 ayant pour sujet la Datura Stramoine (*Datura stramonium*).

Vous pourrez la retrouver en cliquant sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF](#).

Pour plus d'informations sur les différentes espèces de Datura, cliquez sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF vers le dossier des fiches espèces Datura](#)



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



1316 abonnés au BSV Oléagineux